

Cher.e.s ami.e.s,

Le mercredi 21 février, le projet de loi Immigration et Asile sera présenté en conseil des Ministres.

Nous vous proposons d'organiser, partout où cela est possible, des mobilisations symboliques pour signifier notre rejet de ce texte.

Toutes les initiatives sont les bienvenues! Pour celles et ceux qui le souhaitent, et pour donner une cohérence nationale, nous vous proposons l'action suivante :

Afficher le 21/02 comme un jour de deuil des droits des étrangers.

Il s'agira d'aller accrocher ou tendre des tissus noirs si possible devant les bâtiments publics, (ou le long des rues, sur les abribus, aux balcons, ou encore sur des places symboliques de votre commune) ¹

ainsi qu'utiliser les slogans indicatifs suivants :

Projet de Loi Immigration-Asile : ci-gît l'humanité de Macron Résistons à bras ouverts ! Construisons ensemble les États Généraux des Migrations

Cette action symbolique peut être également l'occasion d'une conférence de presse, d'un rassemblement, ou d'un « die-in ²».

Nous vous adresserons prochainement un communiqué de presse signé par les organisations membres du groupe de facilitation des EGM. Vous pourrez, si vous le souhaitez, le reprendre en l'adaptant à votre situation locale.

Merci d'avance de relayer sans modération sur les réseaux sociaux (n'hésitez pas à utiliser le hashtag #EGMigrations pour vos communications sur Twitter notamment)... et de nous tenir

¹ En guise d'inspiration, une action menée en Lozère : https://www.facebook.com/Tissus-de-limmigration-48-561294337537226/

² Die-in: Manifestation consistant à s'allonger sur la voie publique en simulant la mort.

informé.e.s si vous menez des actions le 21 février (photos, vidéos et posts divers seront bienvenus!)

Bon courage à tous! Cordialement,

Le groupe de facilitation